

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité - Justice

MINISTERE DE LA SANTE

CENTRE NATIONAL DE CARDIOLOGIE

AAO N°: 07/F/CNC/CPMP-CNC/2026 relatif à la fourniture des poissons pour l'alimentation des malades et du personnel de garde (Marché à commande)

1. Cet Avis d'appel d'offres pour **un marché à commande** fait suite au Plan de Passation des Marchés paru dans le Portail National de Marchés Publics le 04 mars 2026.
2. Le Centre National de Cardiologie a inscrit dans le cadre de son budget de fonctionnement de 2026 une dotation budgétaire pour effectuer des paiements au titre des marchés à commande relatif à la **fourniture des poissons pour une période d'une année.**
3. Le CNC sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats (seul ou en groupement) éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des poissons pour l'alimentation des malades et du personnel de garde du CNC.
4. Le présent appel d'offres est un appel d'offres national ouvert.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Ahmedou Sidi Mahmoud, Président de la CPMP du CNC, e-mail : medjilany@yahoo.fr , et prendre connaissance des documents d'Appel D'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Centre National de Cardiologie, bâtiment administration, bureau du secrétariat des achats (Bureau n°171), Route NDB à côté de la faculté de Médecine, Nouakchott-Mauritanie, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00 et vendredi de 8h30 à 11h00.
Les exigences en matière de qualification sont :
 - Le candidat doit fournir une attestation d'autofinancement ou une attestation d'une ligne de crédit délivrée par une banque dont le montant est égal au moins à : Six cent cinquante- mille Ouguiyas (650 000 MRU).
 - Le candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique en ayant livré au cours des trois (03) dernières années de façon satisfaisante un marché public de fournitures similaires dûment attesté par le bénéficiaire.
 - Le candidat doit s'engager sur un délai de livraison partielle : Ne dépassant pas deux (02) jours après réception des bons de commande.
Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet, contre le paiement d'un montant de mille cinq cent ouguiyas (1 500 MRU) non remboursable ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible, à l'adresse mentionnée ci-après :

Centre National de Cardiologie, bâtiment administration, bureau du secrétariat des achats (Bureau n°171), Route NDB à côté de la faculté de Médecine, Nouakchott-Mauritanie, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00 et vendredi de 8h30 à 11h00 à compter du 29/04/2026,

La méthode de paiement sera par versement au Trésor Public exclusivement. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

7. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **jeudi 21 mai 2026 à 11h00 min.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
8. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse : Centre National de Cardiologie, bâtiment administration, salle de réunion (n°194), Route NDB à côté de la faculté de Médecine, Nouakchott-Mauritanie, le **jeudi 21 mai 2026 à 12h30 min.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
9. Les offres doivent comprendre les garanties de soumission valides 120 jours après la date limite de dépôt des offres d'un montant de 37 500 MRU.
10. Les montants des offres doivent être en Toutes Taxes Comprises (TTC).
11. L'administration se réserve le droit de ne pas donner suite à ce DAO ou de ne donner qu'une suite partielle.

Pr Ahmed Eba Elwelaty

Directeur du Centre National de Cardiologie

